



Une théorie empirique de la justice sociale

Par Forsé Michel et Parodi Maxime, Hermann ed., 2010

Nous, habitants des pays occidentaux devenons de plus en plus raisonnables. L'appel de Kant et de ses épigones à la raison, trouve, en effet, un écho empirique dans les enquêtes quantitatives sur les valeurs des pays développés. La visée de l'ouvrage est bien d'apporter le pendant empirique indispensable à des approches philosophiques qui, tout en en disant la nécessité, n'ont pu l'apporter. L'ouvrage se découpe donc en deux parties : la première avance les principes philosophiques de la justice sociale des deux sociologues qui vont en chercher la confirmation dans les analyses quantitatives fouillées des opinions relevées dans des sondages comparatifs menés à l'échelle de différents pays occidentaux.

La position affichée est celle d'une prévalence moderne du juste sur le bien qui conduit à défendre un point de vue libéral et procédural contre toute conception substantielle. Nos sociétés ne peuvent construire leur cohésion que sur le principe d'un accord unanime toujours à la recherche de lui-même sur fond d'un « forum idéal ». Cette norme nous conduit ainsi à devenir des « spectateurs équitables » capables de développer un point de vue élargi défendant des conceptions de la justice indépendantes de nos intérêts. La « guerre des dieux » n'est pas fatale si, assumant le fait que nous n'avons pas les mêmes valeurs ou n'établissons pas *a priori* la même hiérarchie entre elles, nous recherchons raisonnablement le consensus. Ainsi, nous visons l'articulation des valeurs qui sont, dans les faits, souvent moins inconciliables entre elles que dans les principes. Le raisonnable s'oppose, effectivement, au rationnel en ce sens que là où celui-ci conduit à développer indéfectiblement la logique d'un principe, le premier recherche une combinaison juste.

Une première analyse empirique voit se confirmer dans l'opinion l'acceptation d'une pluralité des valeurs prouvant que l'individualisme ne s'oppose à la cohésion sociale. Les trois autres chapitres interrogent spécifiquement les thèmes du revenu minimum, de la justice distributive et des inégalités économiques. Là encore, se confirme la thèse de l'impartialité des opinions respectant la norme kantienne du jugement élargi ou semblant se développer derrière le voile d'ignorance rawlsien. Plus étonnant, les trois principes de satisfaction des besoins, d'équité et d'égalité n'apparaissent pas exclusifs les uns des autres et peuvent se combiner dans des hiérarchies sujettes à la discussion. Enfin, un consensus se dégage pour regretter des inégalités économiques trop fortes malgré une sous-estimation générale de ces inégalités.

La démarche de l'ouvrage est originale, les informations intéressantes. L'affichage clair d'un point de vue normatif qui ne renie pas l'objectivité particulière à la sociologie mérite d'être souligné ainsi qu'un libéralisme teinté de solidarité. Pour autant, il n'évacue pas les critiques usuelles des approches procédurales, et ce d'autant moins qu'il néglige les débats en leur sein. La démarche empirique statistique désincarne un peu plus le modèle abstrait d'un forum idéal et d'une intersubjectivité qui ne semble surtout effective que dans le for intérieur individuel. La somme des opinions suffit-elle à rendre compte de l'élaboration du consensus et d'une opinion commune ? L'intériorisation de la norme kantienne semble paradoxalement dispenser de sa réalisation concrète sur des espaces publics de discussion : la vertu d'un idéal d'intersubjectivité théorique et pragmatique n'est alors guère convaincante. Nous pouvons aussi douter comme Durkheim que le contrat –même fictif– soit seul à même de fonder le lien social et nous demander si le pluralisme, la reconnaissance et la discussion ne constituent pas les nouvelles formes d'un lien social, et donc d'un bien commun, subsumant nos conceptions de la justice.